

CENTRE HOSPITALIER
DE VERSAILLES



**CENTRE HOSPITALIER
DE VERSAILLES**



E.M.P.P. 78 Sud

**EQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE ET PRECARITE
YVELINES SUD**



E.M.P.P. 78 Sud

Institut pour la Promotion de la Santé (I.P.S)

3 place de la mairie, 78190 Trappes

@ : empp.chv@ght78sud.fr

CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES - HOPITAL ANDRE MIGNOT
177 rue de Versailles - 78157 le Chesnay Cedex - 01 39 63 91 33

NOS MISSIONS

Conformément à la circulaire du 23 novembre 2005, l'EMPP Yvelines Sud se définit par deux grands axes de travail :

1) L'aide aux personnes les plus exclues en vue d'un accès aux soins psychiatriques

2) Le soutien aux acteurs de première ligne intervenant dans ce domaine. Ces équipes n'ont pas vocation à se substituer aux missions de droit commun des équipes de psychiatrie publique.

NOTRE EQUIPE

Elle est composée de 3 personnes :

- 0,2 ETP de Médecin Psychiatre
- 1 ETP de psychologue
- 1 ETP IDE
- 0,1 de secrétaire

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Par mail :

empp.chv@ght78sud.fr

Par téléphone aux numéros suivants :

- Gaëlle PIEDAGNEL, psychologue : 06.71.14.71.80
- Séverine HELIAS, infirmière : 06.82.29.51.29

L'EMPP facilite l'accès aux soins des personnes dans une démarche de promotion de la santé mentale.

ACTIONS AUPRES DES INTERVENANTS

Apporter de l'aide (soutien, apports théoriques et pratiques, prise de distance) aux intervenants sociaux -professionnels et bénévoles- de notre territoire sur des questions qui concernent la santé mentale des personnes en situations de précarité, au cours d'interventions cliniques régulières.

Ces échanges enrichissent les connaissances mutuelles inter partenariales sur notre territoire.

ACTIONS AUPRES DES PERSONNES

Organiser des rencontres avec les personnes qui nous sont signalées par les professionnels (majoritairement du champ social) afin d'évaluer les besoins en termes de soins spécifiques.

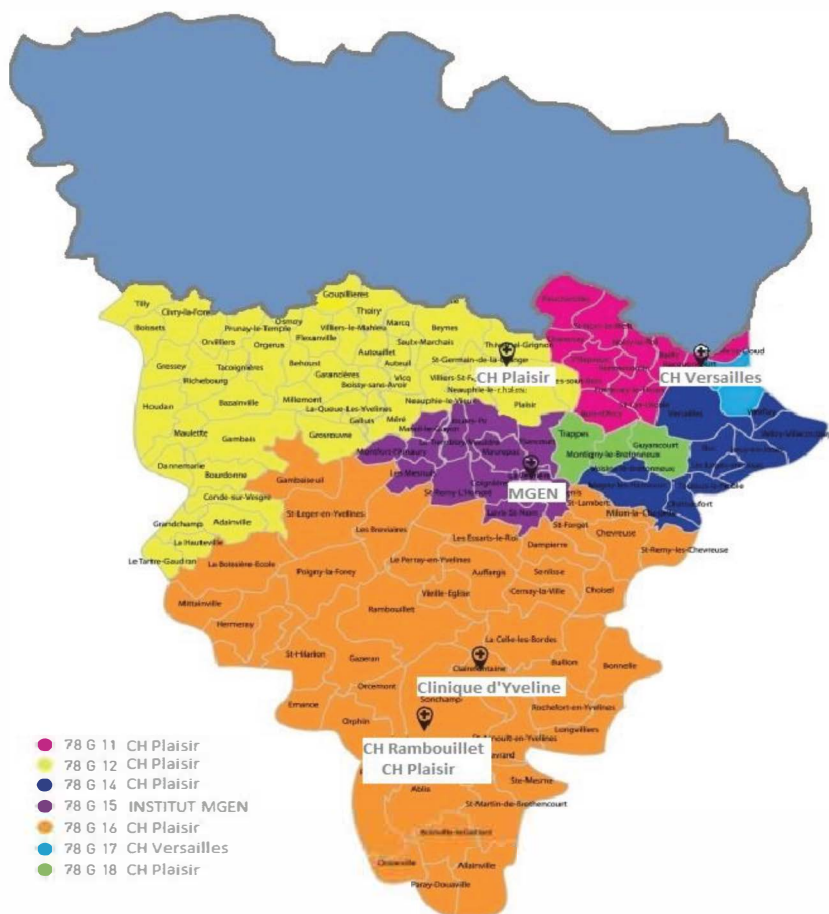
- Les évaluations peuvent se faire sur plusieurs entretiens.
- Elles ne se substituent pas aux prises en charges de droit commun.
- La présence du professionnel qui *porte* la demande est souhaitée au premier entretien.

Coordonner les prises en charges avec les dispositifs d'aval. : rencontres, synthèses...

Le public concerné par nos interventions est en situation de précarité, non logé ou hébergé et ne bénéficie pas/plus-a priori- de soins psychiatriques adaptés.

Nos missions concernent les 7 secteurs adultes du Territoire Sud Yvelines, c'est-à-dire :

- Les secteurs 78G11, 78G12, 78G14, 78G15, 78G16, 78G17, 78G18



Rencontrer, accompagner, soigner sans exclure